

NOBILIAIRE  
DE  
NIVERNOIS

FAMILLES DE GENTILSHOMMES



FIXÉES EN NIVERNOIS ET Y ÉTANT EN POSSESSION DE LA NOBLESSE AVANT 1560,  
AVEC NOTICES NIVERNAISES DE LEURS ALLIANCES

PAR

M. Adolphe DE VILLENAUT

Avec la collaboration de M. DE FLAMARE

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri taceat.*

---

Deuxième Volume

---



NEVERS

IMPRIMERIE DE LA NIÈVRE

**G. VALLIÈRE**

24, Avenue de la Gare

MDCCC

et en partage avec J. Quarré, baille au Marais 1449-79, et au Coudray 1430-62, vend le Coudray et Varigny 1470, sert au ban Niv. 1467-69, m<sup>t</sup> av. 1480, ép<sup>a</sup> 21 févr. 1444 Jeanne de Pocquière (Bogone), dame de Savigny-les-Beaune, fille de Philippe, dont : 1<sup>o</sup> Hector, écr, sgr du Marais, où il vend pour frères et sœurs 1479, m<sup>t</sup> 1491 sans posté., ép<sup>a</sup> 6 juin 1480 Marg<sup>te</sup> du Deffand (d'Auxerrois) ; 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup> Florimond, Olivier, Sébastien, Antoine, qui reçoivent curateur 1470 avec frères et sœurs ; 6<sup>o</sup> Amador, suit ; 7<sup>o</sup> Eutrope 1470, sgr de Savigny-l-Beaune 1492 ; 8<sup>o</sup>, 9<sup>o</sup>, 10<sup>o</sup> Jeanne, Marg<sup>te</sup> et Fr<sup>se</sup>, 1470-79.

V. — AMADOR DE CHASSY, écr, sgr du Marais et du Coudray, mineur au décès de sa mère 1470, m<sup>tre</sup> d'hôtel du roi (?) ; rachète avec Hector 1480 le Coudray (\*), transige 1492 avec veuve d'Hector pour douaire sur le Marais, y affranchit des serfs 1496, y baille 1469-1518, y transige pour corvées 1514, ép<sup>a</sup> av. 1491 Madeleine DE MON TSAULNIN, fille de Guill<sup>e</sup>, sgr des Aubues, dont : 1<sup>o</sup> Charles, écr, sgr du Marais en p<sup>ie</sup>, y baille 1518, tué à Pavie 1525, ép<sup>a</sup> 23 oct. 1517 Catherine *des Gentils*, fille de Guyot, sgr d'Aglan, dont : a, Gilles, sgr du Marais p<sup>ie</sup>, capit<sup>ne</sup> à l'armée de Piémont 1569-73 (\*\*); b, Claude, ép<sup>a</sup> 1535 Adrien *de la Varenne* (3), fils du 2<sup>e</sup> mari de sa mère ; 2<sup>o</sup> Jean, suit ; 3<sup>o</sup> Jacqueline, à une vente de son père 1514 ; 4<sup>o</sup> Gilberte, prieure de S<sup>t</sup>-Jean en Autunois 1520.

VI. — JEAN DE CHASSY, écr, sgr du Marais en p<sup>ie</sup> 1519, dont himage pour 1/2 1535, y baille 1544, y achète 1550, est au ban Niv. 1554, teste 1556, ép<sup>a</sup> 10 déc. 1517 Antoinette *Regnier de Guerchy*, fille de Pierre et de Perrette du Chesnay, dont il eut : 1<sup>o</sup> Edme, suit ; 2<sup>o</sup> Marg<sup>te</sup>, reçoit 3,000 l. au test<sup>t</sup> mat. 1557, ép<sup>a</sup> 1<sup>o</sup> 1558 Claude de Buchepot, chlr (Berry), 2<sup>o</sup> Hugues d'Assy.

VII. — EDMÉ DE CHASSY, chlr, sgr du Marais et Réveillon (c<sup>ne</sup> Entrains), Marolles en p<sup>ie</sup> (c<sup>ne</sup> Oulon), chlr de l'ordre 1569, capitaine des Suisses, fait guerres de Piémont, reçoit lettre félicitations du roi pour sa conduite à bat. S<sup>t</sup>-Denis 1567, achète 1557 au Marais et Marolles en p<sup>ie</sup> et Réveillon, que sa veuve vend 1577, tué à Jarnac 1569, ép<sup>a</sup> 11 déc. 1556 Marie de Griex, fille de Gaston, cons<sup>er</sup> au Parl<sup>t</sup> P<sup>is</sup>, dont : 1<sup>o</sup> Gilles, suit ; 2<sup>o</sup> Jean, baille pr. Prémery 1580, partage avec frère et sœurs 1587 ; 3<sup>o</sup> Marie, 1583-99 ; 4<sup>o</sup> Louise, dame de Marolles 1587-1605 ; 5<sup>o</sup> Marg<sup>te</sup>, ép<sup>a</sup> 1583 Claude DE MON TSAULNIN, écr, sgr des Aubues.

VIII. — GILLES DE CHASSY, chlr, sgr du Marais, écuyer de l'écurie du roi 1578, reçoit

mery) et à Prunevaux (c<sup>ne</sup> Nolay), dont himage 1349, est sgr de Chazeuil (c<sup>ne</sup> Corvol-d'Emb.) 1383 ; son fils : GUILLAUME, écr, f. himage p. Chazeuil 1395, ép<sup>a</sup> av. 1383 Isabeau *de Michaugues* qui, veuve 1408, avoue 1/2 Chazeuil, et reconnaît 1410 tenir de Montigny-Amognes des biens par<sup>tes</sup> S<sup>t</sup>-Sulpice et Ourouër ; leur fils, Guill<sup>e</sup>, vend 1440 sa part de Chazeuil.

GUILLAUME QUARRÉ, écr, probabl<sup>t</sup> frère d'Erard, possédait Cognant (c<sup>ne</sup> Ourouër) 1349, eut pour fils autre Guill<sup>e</sup>, m<sup>t</sup> av. 1403 que sa veuve, Marie, avec son fils Guill<sup>e</sup>, fait partage de serfs avec G. de Chassy ; ce Guill<sup>e</sup>, sgr de Cognant, partage des servitudes par<sup>tes</sup> d'Ourouër 1418, eut pour fils :

JEAN, écr, sgr de Chassy (c<sup>ne</sup> Ourouër), y acte 1432-71, vend à Montigny-Am. 1451, ép<sup>a</sup> av. 1432 Marg<sup>te</sup> DE CHASSY, ci-dessus, dame dud. lieu, dont : 1<sup>o</sup> Guill<sup>e</sup>, écr, sgr de Chassy, acte 1467, curateur de ses

cousins de Chassy 1480, m<sup>t</sup> 1482 sans posté. ; 2<sup>o</sup> Jeanne, dame de Chassy et Breuille (c<sup>ne</sup> Lurcy-Bourg), qu'elle porta avant 1455 à Berthier *du Chastel*, écr, sgr de Villiers-s-Yonne. (\*\*\*)

*Armes* : D'azur, à une bande de gueules chargée de trois têtes de lion d'argent. (Preuv. de Malte, Arsenal, à : de Lange.)

*Sources* : Inv. de Marolles. — Origin. collion de Soutraît. — Arch. chât. de Vauzelles. — Arch. Nièvr. E. — Carrés de d'Hozier, 175. — D. Villevicille, 73.

#### Eteints.

(3) DE LA VARENNE. — *Des confins du Bourbonnais*. — Sgrs de Lorgue (c<sup>ne</sup> Azy-le-Vif) dont himages 1301-1385.

ANTOINE DE LA VARENNE, écr, sgr de Vesvre-du-Bost (Bourb<sup>ois</sup>), eut de Guye de Varennes :

ADRIEN, écr, sgr de Vignes-le-Bas (c<sup>ne</sup> Neuffontaines)

(\*) Qui avait été vendu par leur père, dit « feu » 1480 et n'a pu être tué à Fornoue (1495), comme le dit la Thaumassière ; de même que le père de celui-ci n'a pu être tué à Montlhéry (1465), son fils fait himage du Marais 1454 et en est sgr depuis 1441 au moins. C'est cet auteur qui qualifie Guyot et Amador « maître d'hôtel du roi ».

(\*\*) Il est peut-être père de Charles, Fr<sup>s</sup> et Pierre, qui sont possess. au Marais et parrains à Lurcy 1583-92-95. Dans son testament de 1557 Ant<sup>ie</sup> de Régnier est dite n'avoir que deux enfants.

(\*\*\*) Des QUARRÉ, d'autre souche, se trouvent au XV<sup>e</sup> s. près Clamecy ; voir à : *Chevalier*.

lettres de bénéf. d'âge 1578, gentil<sup>e</sup> chambre du roi 1617-23, reçoit du roi lettre 1616 p. maintenir le Nivern. contre le duc, partage avec frère et sœurs 1587, f. h<sup>m</sup>age p. le Marais 1599, vend pr. Prémery 1593 et à Marolles 1607, m<sup>t</sup> av. 1628, ép<sup>n</sup> 22 déc. 1590 Catherine Février (Orléanois), dont : 1<sup>o</sup> Alexandre, suit ; 2<sup>o</sup> Bénigne, ép<sup>n</sup> 1624 Jean DE COURVOL, écr, sgr de Grandvaux ; 3<sup>o</sup> Louise, ép<sup>n</sup> 1629 Jacques de Fouchier (Berry).

IX. — ALEXANDRE DE CHASSY, chlr, dit : baron du Marais et de Dois (c<sup>n</sup>e Garigny, Cher), h<sup>m</sup>e d'armes 1620, capit. d'inf<sup>ie</sup> 1632-38, gentil<sup>e</sup> ch<sup>re</sup> du roi 1624, partage succ<sup>ion</sup> mat. 1628, acte au Marais 1624-46, vit 1657, ép<sup>n</sup> 1<sup>o</sup> 12 juillet 1623 Edmée DE LA FERTÉ-MEUNG, m<sup>te</sup> 1638, dame de Dois, fille de Jean et de M<sup>ie</sup> de Grossouvre, 2<sup>o</sup> 23 juill. 1640 Esmée Berthelot (\*), fille de Thomas, march<sup>d</sup> à Nev. ; il eut du 1<sup>er</sup> lit : 1<sup>o</sup> Charles, b<sup>on</sup> de Dois, capit. cav<sup>ie</sup> 1659-74 ; 2<sup>o</sup> Edme, suit ; 3<sup>o</sup> Mary, chlr, sgr du Marais 1652-88, lieut<sup>t</sup> cheveu-légers, sans posté. (\*\*); 4<sup>o</sup> Bénigne.

X. — EDMÉ DE CHASSY, chlr, b<sup>on</sup> de Dois, 1655-83, et de Bazarne en p<sup>ie</sup> (Aux.) capit. cheveu-légers, se fixa en Berry, ép<sup>n</sup> 1655 M<sup>ie</sup> de Hannicque de Benjamin, dont : Alexandre, b<sup>on</sup> de Dois, m<sup>is</sup> de Looze (près Joigny), dont l'arrière-petit-fils Philibert m<sup>t</sup> 1830 dernier du nom n'ayant que trois filles : M<sup>mes</sup> Baucheron de Boissoudy, Bérault des Billiers et Auzouy.

*Armes* : D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même.

*Sources* : Arch. chât. de Vauzelles. — La Thaumassière, 870. — *Inv.* de Marolles. — Arch. Nièv. E et G. — *Inv.* de Peincedé, 25. — Carrés de d'Hozier, 175. — Minut. not<sup>res</sup> Prémery. — D. Villevieille, 24 et 26. — Chérin, 50. — D. Caffiaux, 1234. — *Génie de Courvol*, 1753. — Preuves St-Cyr, 304. — Reg. paroiss. Lurcy-le-Bourg et St-Benin-des-Bois.

#### Éteints.

et du Parc (c<sup>n</sup>e Dun-les-Places), paye p. usages de Brugny 1524, donne quit<sup>tes</sup> à J. de Chassy 1536, f. h<sup>m</sup>age p. Vignes 1540, ép<sup>n</sup> 1<sup>o</sup> Perrette Voysin, fille de Jeanet d'Ant<sup>ie</sup> d'Aringette(\*\*\*), dame de Vignes, 2<sup>o</sup> av. 1536 Catherine des Gentilz, veuve de Charles DE CHASSY, ci-dessus, eut du 1<sup>er</sup> lit : 1<sup>o</sup> Adrien, suit ; 2<sup>o</sup> Claude, fme de Cl. de Lestang, écr, vendent à Vignes 1541.

ADRIEN, écr, sgr de Vignes 1559-81, du Parc, dont h<sup>m</sup>age 1578, et du Marais en p<sup>ie</sup> dont h<sup>m</sup>age 1535, et près la Ferté-Chauderon avec sa femme 1535, archer de c<sup>ie</sup> de Bourdillon, est au ban Niv. 1554, curateur des

min. de Chassy 1578, m<sup>t</sup> av. 1598, ép<sup>n</sup> av. 1535 Claude DE CHASSY, fille de Charles et de Cath. des Gentilz, dont : 1<sup>o</sup> Marie, dame du Parc et du Marais p<sup>ie</sup>, dont h<sup>m</sup>age 1598, ép<sup>n</sup> avant 1578 Jacques Perreau, sgr du Boucquin ; 2<sup>o</sup> Charlotte, fme de Philibert de Carroble, écr, sgr du Plessis, m<sup>te</sup> sans posté., donna Vignes à ses neveux Perreau.

*Armes* : D'or, à trois bandes de gueules.

*Sources* : *Inv.* de Marolles. — Arch. chât. de Vésigneux. — Arch. Nièv. E. — Carrés de d'Hozier, 175. — Reg. paroiss. Nuars.

#### Éteints.

(\*) BERTHELOT. — Marchands de Nev. au XVI<sup>e</sup> s. : Fr<sup>s</sup>, 1555 ; Fr<sup>s</sup>, 1595 ; Jean, 1598-1625 ; Claude, 1623-38 ; Jean, 1631-54. — Jean, conser<sup>er</sup> baage St-Pierre 1636-54. Claude, bourg<sup>s</sup> 1663. Pierre, faïencier, échevin 1714, etc. — S'allièrent à : Destrappes av. 1554, Labbé, Symonneau, Tonnelier ; au XVII<sup>e</sup> à : Pinet, Vyau, Chaussin, Serviat 1640, Bourgoing 1663, Bernard, etc. — Thomas, march<sup>d</sup> Nev. 1596-1644, ép<sup>n</sup> v. 1602 Marie Bonineau, dont : Edmée, ci-dessus, fme de Cl. Bérault, av<sup>at</sup> du roi éli<sup>on</sup> Nev., puis de Alex. DE CHASSY, sgr du Marais ; et André Berthelot, av<sup>at</sup> du roi éli<sup>on</sup> Nev. 1648-68. — Charles B., procr<sup>er</sup> roi éli<sup>on</sup> 1620, avait eu d'Anne Gounot : Charles, av<sup>at</sup> à Nev. 1638-76, dit : bailli de Nev. 1671, qui de Louise Millin, fille de Philippe, eut : Marg<sup>te</sup>, ép<sup>n</sup> 1683 Nicolas-Fr<sup>s</sup> Pinet, procr<sup>er</sup> roi éli<sup>on</sup> Nev., et Pierre, av<sup>at</sup> 1700-1728, ép<sup>n</sup> 1700 Catherine Gascoing, fille de Pierre, conser<sup>er</sup> éli<sup>on</sup>, dont : Thérèse, ép<sup>n</sup> 1734 J.-B<sup>te</sup> Richard, av<sup>at</sup> ; Louise, fme de J.-B<sup>te</sup> de Villars du Chaumont ; et Jeanne, ép<sup>n</sup> 1751, Jacq.-Domin. Chaillot, trésorier de Fr. — Un Berthelot s'établit pr. Decize au XVII<sup>e</sup> s. ; sa fille Etienne<sup>ette</sup> ép<sup>n</sup> 1<sup>o</sup> Fr<sup>s</sup> Sallonnier de Chanvé, 2<sup>o</sup> av. 1665 Jean de Chevigny, écr, sgr de Champrobert, 3<sup>o</sup> av. 1674 Philippe DE LICHY, écr, sgr de Lisle. — Catherine Berthelot, de la par<sup>so</sup> Langy, ép<sup>n</sup> 1696 Michel de Prudon, écr, de la par<sup>so</sup> Diennes. — *Armes* : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent. — *Sources* : Reg. paroiss. Nevers, St-Pierre-le-Mer et Langy. — Arch. Nièv. E et B. — Carrés de d'Hozier, 175 à : de Chassy.

#### Éteints.

(\*\*) Mary dut vendre le Marais qu'il possédait encore en 1680, car après lui on ne voit plus cette terre dans la famille qui disparaît du Niv. On trouve, à Lurcy, les mariages d'une Edmée DE CHASSY avec Ch. Brossard 1651, et de Charlette avec Fr<sup>s</sup> Thomas 1658. Ce ne sont pas des filles d'Alexandre, n'étant pas dans la tutelle de 1638 ; leurs filles épousent des paysans de Lurcy.

(\*\*\*) Les D'ARINGETTE possédèrent Razou (c<sup>n</sup>e Brassy) et Vignes-le-Bas, autrefois Aringette. Guyot d'Aringette, écr, qui achète à Vignes-le-Bas 1415, ép<sup>n</sup> Jeanne, fille de Pierre de Jars, sgr de Vignes, et eut av. 1421 : Claude, sgr de 2/3 Aringette, sans doute père de Philibert, h<sup>m</sup>e d'armes au ban Niv. 1467, et de Ferry, m<sup>t</sup> 1488, laissant de Jeanne de Barges 3 filles qui vendent Razou 1502, et Antoinette, ci-dessus, qui eut Vignes. — (*Fief de Vignes-le-Bas*, Teste ; Bulletin, XVI. — *Inv.* de Marolles.)